

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA ⁽¹⁾. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

CAPTURE EURO 2023

Code ISIN : FR0012613420

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, Crédit Mutuel Alliance Fédérale

FIA ⁽¹⁾ soumis au droit français

NON GARANTI EN CAPITAL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Le FIA, Fonds d'investissement à vocation générale classé « fonds à formule » présente un risque de perte en capital : A son échéance si l'indice Euro Stoxx Select Dividend 30, dividendes non réinvestis (ci-après « l'Indice ») est en baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial. Le porteur subira alors une perte en capital égale à toute la baisse de l'Indice. La Valeur Liquidative Initiale est définie comme étant la valeur liquidative du 16 juillet 2015.

La Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative Initiale impactée de la performance de la formule telle que définie ci-après :

Le Niveau Initial de l'Indice est défini comme étant le cours de clôture de l'Indice le 16 juillet 2015.

Le Niveau Final de l'Indice est défini comme étant le cours de clôture de l'Indice le 13 novembre 2023.

Si le niveau final de l'indice est en baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial, la performance finale de la formule sera égale à l'intégralité de la baisse de l'indice, majorée par les forfaits qui auraient été éventuellement acquis pendant la durée de la formulée. Dans un tel cas de figure, l'investisseur subira une perte en capital qui peut être totale et qui sera au minimum de 8% du capital investi.

Sinon la performance finale de la formule sera égale à la somme des forfaits annuels éventuellement acquis, soit une performance finale maximale de 48% ou un TRA de 4,81%.

Les forfaits seront acquis selon le mécanisme suivant : à chaque date d'observation annuelle on compare le niveau de l'Indice par rapport à son Niveau Initial.

- Si le niveau de l'Indice est en baisse par rapport à son Niveau Initial, aucun forfait ne sera acquis pour l'année en cours.

- Si le niveau de l'Indice est en hausse ou s'il est stable par rapport à son Niveau Initial, un forfait de 6% sera enregistré pour l'année en cours et payé à l'échéance de la formule.

La Valeur Liquidative Finale et le remboursement des porteurs de parts est fixée au 16 novembre 2023.

Dates d'observations annuelles du niveau de l'indice: 29/07/2016, 14/08/2017, 29/08/2018, 13/09/2019, 28/09/2020, 13/10/2021, 28/10/2022, 13/11/2023.

Le portefeuille est investi en valeurs appartenant à l'indice CAC 40. Il est éligible au PEA. Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds conclura des contrats d'échange (swaps) de performance, négociés de gré à gré avec un (des) établissement(s) de crédit, avec lesquels il échange la performance des actifs investis en actions CAC 40 contre la performance de la formule.

L'indice Euro Stoxx Select Dividend 30 est un indice de référence boursier calculé comme la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 30 actions représentatives des marchés européens. Les actions entrant dans la composition de l'Indice sont sélectionnées pour leur dividende élevé, leur capitalisation et leur liquidité. Toutefois le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice car ils participent au financement de la formule.

La composition de l'indice est supervisée par une commission d'experts indépendants. L'Indice est calculé et publié par Stoxx Limited

Affectation des sommes distribuables : capitalisation totale

Durée de placement recommandée : 8 ans, 4 mois, jusqu'au 16 novembre 2023.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à la durée de placement recommandée.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription sont reçus jusqu'au 11 juillet 2015 avant 18h et exécutés sur la valeur liquidative du 16 juillet 2015. Au-delà de la valeur liquidative du 16 juillet 2015, le fonds sera fermé à la souscription.

Les ordres de rachat sont centralisés le mercredi à 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jeudi.

La valeur liquidative est calculée chaque jeudi à l'exception des jours fériés ou de fermeture de Bourse de Paris.

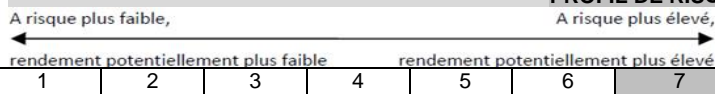
Avantages pour le porteur	Inconvénients pour le porteur
<ul style="list-style-type: none"> - Le capital investi* est protégé jusqu'à une baisse de 50% de l'Indice. - Les forfaits éventuellement acquis pendant la durée de vie du fonds sont payés à l'échéance de la formule même en cas de baisse de l'Indice à date d'observation finale. - Dans le cas d'une perte en capital à l'échéance du fonds les forfaits éventuels acquis pendant la durée de vie du fonds viendront diminuer la baisse subie par le porteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le capital n'est pas garanti et la perte en capital peut être égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice constatée à l'échéance. - La performance de la formule est plafonnée à 48%, soit un TRA de 4,81%. En cas de forte hausse de l'indice le porteur ne profitera pas de l'intégralité de cette dernière. - Seul le porteur qui conserve ses parts jusqu'à la date d'échéance finale bénéficie de la formule. - Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice, alors que l'indice sélectionne les titres détachant les plus forts dividendes.

⁽¹⁾ FIA (*Fonds d'investissement alternatif*) est la nouvelle terminologie applicable aux FCP non coordonnés de droit français depuis le 27/07/2013.

⁽²⁾ Hors commission de souscription (2% du montant investi sur la VL du 16/07/2015).

Les caractéristiques de la formule de ce fonds ne sont acquises que pour les porteurs qui conservent leurs parts jusqu'à l'échéance de la garantie, le 16 novembre 2023. Pour le porteur qui demanderait le rachat de ses parts avant l'échéance du fonds, le montant de son épargne est soumis au risque de marché ; son montant peut donc être très différent (inférieur ou supérieur) du montant investi.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :



SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR : Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé. Il n'est pas pertinent en cas de rachat en cours de vie.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer

dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce fonds est classé en catégorie 7, caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarii à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'Indice. Ce niveau est représentatif du risque maximal supporté par le porteur de parts.

La catégorie 7 de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

GARANTIE OU PROTECTION : Le capital n'est pas garanti.

SCENARII DE PERFORMANCE

Il s'agit d'exemples présentés pour illustrer la formule, ils ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait arriver. Ces différents scénarii ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

Contexte d'investissement : Le porteur investit 100 euros nets dans le fonds, le 16 juillet 2015. La commission de souscription est de 2% du montant investi soit 2,00 euros. - L'investissement initial s'élève donc à 102 euros (100 euros + 2 euros de commission). Le rendement annualisé d'un placement sans risque calculé au 10/04/2015 pour une échéance le 16/11/2023 ressort à 0,38% (taux sans risque estimé). Il est interpolé à partir des OAT (Obligations Assimilables du Trésor) zéro coupon d'échéances les plus proches de la maturité du fonds, à savoir l'OAT zéro coupon Octobre 2023 FR0010809954 et l'OAT zéro coupon Novembre 2023 FR0011962497. Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice.

Scénario Défavorable

	EURO STOXX Select Dividend 30	Acquisition du forfait	Cumul des forfaits acquis
16/07/2015	100,00	-	0,00%
29/07/2016	115,00	Oui	6,00%
14/08/2017	98,00	Non	6,00%
29/08/2018	108,00	Oui	12,00%
13/09/2019	111,00	Oui	18,00%
28/09/2020	95,00	Non	18,00%
13/10/2021	87,00	Non	18,00%
28/10/2022	65,00	Non	18,00%
13/11/2023	41,00	Non	18,00%

- Performance finale de l'Indice	-59,00%
Perte en capital due à une baisse de l'indice	-59,00%
Somme des forfaits acquis	18,00%
- Performance finale du fonds	-41,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	59,00 €
- Taux de rendement actuariel du fonds	-6,13%

En cours de vie du fonds trois forfaits de 6% sont enregistrés en année 1, année 3 et année 4, soit 18% définitivement acquis quelle que soit l'évolution de l'indice à l'échéance du fonds.

A la date d'observation finale l'indice baisse de 59%. Etant donné que cette baisse est supérieure à 50%, le porteur en subit l'intégralité. Les forfaits accumulés viennent toutefois limiter cette baisse et la perte finale est de 41%.

Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 59 euros, soit un TRA de -6,13%

Scénario Médian

	EURO STOXX Select Dividend 30	Acquisition du forfait	Cumul des forfaits acquis
16/07/2015	100,00	-	0,00%
29/07/2016	115,00	Oui	6,00%
14/08/2017	98,00	Non	6,00%
29/08/2018	108,00	Oui	12,00%
13/09/2019	111,00	Oui	18,00%
28/09/2020	95,00	Non	18,00%
13/10/2021	87,00	Non	18,00%
28/10/2022	71,00	Non	18,00%
13/11/2023	85,00	Non	18,00%

- Performance finale de l'Indice	-15,00%
Perte en capital due à une baisse de l'indice	0,00%
Somme des forfaits acquis	18,00%
- Performance finale du fonds	18,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	118,00 €
- Taux de rendement actuariel du fonds	2,01%

En cours de vie du fonds trois forfaits de 6% sont enregistrés en année 1, année 3 et année 4, soit 18% définitivement acquis quelle que soit l'évolution de l'indice à l'échéance du fonds.

A la date d'observation finale l'indice baisse de 15%. Etant donné que cette baisse inférieure à 50%, le capital net initialement investi par le porteur est protégé. La performance finale du fonds est donc de 18%

Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 118 euros, soit un TRA de 2,01%, à comparer avec le taux sans risque sur la même période de 0.38%.

Scénario Favorable

	EURO STOXX Select Dividend 30	Acquisition du forfait	Cumul des forfaits acquis
16/07/2015	100,00	-	0,00%
29/07/2016	115,00	Oui	6,00%
14/08/2017	111,00	Oui	12,00%
29/08/2018	121,00	Oui	18,00%
13/09/2019	135,00	Oui	24,00%
28/09/2020	141,00	Oui	30,00%
13/10/2021	145,00	Oui	36,00%
28/10/2022	156,00	Oui	42,00%
13/11/2023	160,00	Oui	48,00%

- Performance finale de l'Indice	60,00%
Perte en capital due à une baisse de l'indice	0,00%
Somme des forfaits acquis	48,00%
- Performance finale du fonds	48,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)	148,00 €
- Taux de rendement actuariel du fonds	4,81%

En cours de vie le niveau de l'indice a été au-dessus de son niveau initial à toutes les dates d'observations annuelles, 8 forfaits de 6% sont donc enregistrés, soit une performance de 48% définitivement acquise quelle que soit l'évolution de l'indice à l'échéance du fonds.

A la date d'observation finale l'indice est en hausse, il n'y a donc pas de risque de perte en capital. La performance finale du fonds est plafonnée à 48% alors que celle de l'indice est de 60%. L'investisseur ne profite donc pas de l'intégralité de la hausse de l'indice.

Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 148 euros, soit un TRA de 4,81%, à comparer avec le taux sans risque sur la même période de 0.38%.

FRAIS :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	2% sur la VL du 16/07/2015
FRAIS DE SORTIE	4% sur les VL du 23/07/2015 au 09/11/2023
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part du fonds au jour d'exécution de l'ordre, dans certains cas vous pouvez être amené à payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.</i>	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	0,68% TTC*
<i>Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances</i>	
Commission de performance	Néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/03/2022. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais » du prospectus de ce fonds disponible sur le site internet www.creditmutuel-am.eu.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

DATE DE CREATION DU FONDS : 16 juillet 2015

Devise de libellé: euros

INFORMATIONS PRATIQUES :

DEPOSITAIRE : Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FONDS (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

Service Marketing et Communication

4, rue Gaillon – 75002 PARIS

LIEU ET MODALITÉS D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

RÉGIME FISCAL : Le fonds est éligible au PEA

Ce FIA est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Ce FIA est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur.

La responsabilité de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce FIA est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CREDIT MUTUEL Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/05/2022.